



Déclaration de la FSU
CHSCTD-02 du 17 juin 2021



Notre déclaration au titre de la FSU sera concise pour laisser la place au débat dans l'instance.

En premier lieu la FSU tient à dénoncer la dégradation des conditions de travail orchestrées par vos soins sans prise en compte des particularités de l'Aisne en termes de difficultés de recrutement. En effet, nous sommes au lendemain des résultats du mouvement intra départemental des enseignant.e.s du 1^{er} degré et vous avez nommé des personnels à titre définitif sur des vœux non choisis. Au-delà de la perte de compétence des commissions paritaires (CAPD), qui n'est pas de votre ressort, faire fi des conséquences en termes de ressources humaines et de personnels en souffrance par une gestion à l'emporte-pièce, reste néanmoins de votre seule responsabilité. Vous avez balayé d'un revers plusieurs années de travaux en concertation avec les organisations syndicales qui avaient permis de limiter l'impact du MUG. Nul doute, que compte tenu de situations à risques, vous serez enclin à accepter les recours et la révision d'affectation de personnels pour ne pas être la cause première de leurs souffrances au travail.

La FSU souligne par ailleurs que le nombre de personnels dit en burn-out mais qui sont en réalité en épuisement professionnel (terminologie qui devrait être employée) est en augmentation constante sans qu'il y ait automaticité de remontés de CITIS. Avoir des LDG et une fiche de route RH académique en parfaite contradiction avec les actes de gestions collectives, qui pèsent sur le quotidien des agents, n'est pas de nature à prévenir les risques psycho-sociaux.

La FSU est impatiente de découvrir les participations au « Challenge Bien Dans mon Bahut » ceci nous permettra de mettre le focus de nos visites sur les établissements qui n'y participeront pas. Effectivement, catalysé par la gestion de la crise sanitaire, certains chefs d'établissement, certains IEN, certaines directions d'école, certains personnels impliqués dans la formation ont parfois des échanges très injonctifs ceci est disproportionné et pas en corrélation avec les textes en vigueur. Nous avons, dans nos syndicats de la FSU, de plus en plus d'appels et témoignages de personnels en souffrance à qui il est nécessaire de rappeler ces textes en vigueur et d'accompagner pour régler des situations de conflits qui se multiplient. Quand ces situations sont dénoncées en instances elles semblent sous estimées, les encadrants ayants toujours raison, eux seuls méritants un peu de respect... Qu'en est-il des suites des demandes d'audience ou alertes émises pour les établissements de Gauchy, Saint-Quentin ou la Capelle? Quelles remédiations aux dysfonctionnements pointés ?

En ce qui concerne le plan triennal de l'égalité professionnel Femme/Homme qui doit se décliner académiquement et départementalement. Qui est le référent départemental car seul le référent académique est nommé sur le site de l'éducation nationale ? Combien de temps avez-vous alloué, en terme d'ETP, à cette nouvelle mission départementale? La FSU demande un véritable bilan d'étape, un bilan transparent, à l'horizon 2022 de la mise en œuvre de ce plan ?

La transformation en profondeur de la formation initiale l'année prochaine est aussi de nature inquiétante. Quand allez-vous nous présenter la nouvelle maquette MEEF ? L'année prochaine se côtoieront à l'INSPE des M2 fonctionnaires stagiaires, des M2 alternants (maquette MEEF ou autre maquette) et des M2 non alternants. Ces derniers à l'issue du M2, s'ils obtiennent leur concours seront ensuite en responsabilité à plein temps. L'alternance mi-temps terrain / mi-temps à l'INSPE avec des allez venus entre théorie et pratique, c'est pour ainsi dire terminé. La FSU demande que le conseil de formation soit réuni pour informer de ces nouveautés quelque peu inquiétantes. Comptez-vous associer les partenaires de l'école à l'accueil des nouveaux stagiaires comme il était d'usage départementalement? Et surtout quel accompagnement est prévu en T1 pour éviter les démissions et la perte de ressources humaines?

Concernant la gestion du remplacement sur l'année 2021-2022, la FSU ne peut que déplorer le changement de gestion à peine expliqué aux personnels du 1^{er} degré. Grâce à la FSU, par le biais du SNUipp FSU, des réunions se sont tenues avant le mouvement avec les organisations syndicales et pour les personnels déjà en poste cette année et il a été annoncé que ces changements se faisaient dans l'optique d'une amélioration des conditions de travail des titulaires remplaçants. Cependant, beaucoup de questions restent en suspens. Quels sont les impacts de la nouvelle terminologie sur les affectations du mouvement intra-départemental ? Comment les personnels sur les supports que vous avez définis comme remplaçant de proximité pour l'année 2021-2022 auront la garantie de rester sur les anciennes missions de ZIL les années suivantes ? Comment le changement de dénomination peut, à moyen constant, garantir l'amélioration de l'efficacité du dispositif ? Aussi, la FSU vous demande la création d'un observatoire départemental sur cette nouvelle gestion. Là aussi, il est de notre devoir de vous demander un peu plus de transparence.

Enfin nous aimerions avant d'aborder plusieurs situations particulières en instance, aborder celle de l'école maternelle Hélène Boucher. L'agression extrêmement violente, heureusement acte isolé, a immédiatement été reconnu par vous et le rectorat comme un acte inadmissible et condamnable. La FSU souhaite néanmoins comprendre sur quelle base vous êtes-vous appuyé pour ne pas qualifier en accident du travail les demandes de CITIS de plusieurs collègues ?

Concernant la crise sanitaire que nous espérons tous laisser derrière nous au plus vite, la FSU demande un point d'étape en cette fin d'année. Il est déplorable que la campagne des autotests soit aussi catastrophique. La dernière modification de la FAQ du 15 juin indique que les personnels bénéficient bien de 2 autotests par semaine et que maintenant, les lycéens peuvent faire leurs autotests à l'extérieur du lycée depuis le 14 juin. Le port du masque est rendu encore plus difficile par de fortes chaleurs, aussi, le nombre de masques distribués doit en tenir compte pour que les personnels puissent en changer fréquemment. Suite aux annonces du premier ministre mercredi, un protocole sanitaire allégé est-il envisagé ?

La FSU rappelle et souligne que les services publics, et donc l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, ont été en première ligne et que la non revalorisation du point d'indice en dit long sur comment l'état considère actuellement ses agents !